

# Rassemblement pour le Renouveau de Biarritz

Liste Municipale d'opposition - Juin 2008

## Bilan de l'élection

Nos idées s'imposent dans la Ville comme en témoigne la forte opposition désormais majoritaire. Mais, l'élection qui s'est tenue à Biarritz pose le problème du système électoral en vigueur qui donne à une minorité le pouvoir d'engager la collectivité sur des décisions majeures lourdes de conséquences pour les générations à venir, celui du pouvoir de la Presse et, enfin, les effets néfastes de l'abstentionnisme.

Ce que certains ont peut-être mal perçu, c'est que la représentation au Conseil Municipal n'est absolument pas proportionnelle aux résultats de l'élection. L'équipe qui arrive en tête prend, d'entrée de jeu, la moitié des sièges, soit 20 pour une ville comme Biarritz où 39 sièges sont à pourvoir, puis les 19 sièges restants sont répartis entre l'ensemble des listes à la proportionnelle, en ce y compris la 1ère liste, ce qui permet, avec 43 % de disposer de 29 sièges au total.

Dans un scrutin à la proportionnelle stricte, l'équipe gagnante aurait disposé de 17 sièges, notre équipe de 12 sièges, la Liste «Biarritz citoyen Solidaire» de 5 sièges et «BiarritzàCoeur» de 5 sièges également.

Autant dire que le passage en force d'un projet rejeté par les Biarrots à 60 % comme la Cité du Surf n'aurait eu aucune chance d'aboutir. Et encore, ce chiffre de 60 % est sûrement en dessous de la réalité car près de 47 % des électeurs sont restés chez eux pour des raisons diverses.

Il faut reconnaître que la Presse a, quant à elle, contribué à répandre l'idée que la messe était dite et que rien ne viendrait empêcher la réélection de l'équipe sortante puisqu'un journal local pouvait indiquer quelques mois plus tôt que « sauf cataclysme » la même personne serait réélue. Dans ces conditions, pourquoi se déplacer ?

Une élection sans enjeu n'attire pas les foules. Il faut reconnaître que la communication de l'équipe sortante,

quasi institutionnelle, utilisant des moyens surprenants, a largement accrédité l'idée que les jeux étaient faits et suscité ainsi la confusion dans l'esprit des électeurs.

Dispositions légales:  
Directeur de la Publication  
Jean-Benoît SAINT-CRICQ  
8, rue Jaulerry, 64200  
Biarritz. Dépôt légal. N°: 4  
Commission paritaire en  
cours.



## Jean-Benoît SAINT-CRICQ

Malgré ces handicaps, les Biarrots ont manifesté un vote de refus, largement majoritaire.

Il semble que ceux qui ont été élus dans ces conditions font fi de l'avertissement des urnes et continuent à pavoiser sans raison en persistant, coûte que coûte à mettre en oeuvre leurs projets ruineux.

Pourtant ils feraient bien de réfléchir car 43 % des suffrages exprimés avec une participation de 56 % seulement, cela ne représente que 24 % du corps électoral, soit moins du quart des Biarrots en âge de voter !

Ce n'est pas avec une aussi faible représentativité que l'on a le droit d'engager d'aussi folles dépenses et d'endetter la Ville pour plusieurs générations alors que dans le même temps les quartiers sont délaissés et les associations réduites à la portion congrue pendant que les Biarrots souffrent.

Retrouvez nous sur les Sites INTERNET :

<http://www.rprbiarritz.com>

<http://www.jbsaint-cricq.fr>

Tous les dossiers sont à votre disposition

Toutes les données chiffrées

## Magnifiques Fêtes à Bibi

Jeudi 1er mai, entre deux vendeurs de Muguet, le quartier de Beurivage ouvre ses fêtes. Musique des Gaïteros et effluves de morue du concours gastronomique réveillent les derniers endormis. Pas pour rien car après l'apéritif festif avec dégustation de morue, le repas, animé par Pampi Laduche qui fait lever les 600 convives attablés pour entonner un vibrant Agur Jaunak (un élu s'en dispensera et continuera ses bavardages sûrement importants et urgents... dommage !). Pampi nous fera chanter et danser tout au long de cet excellent repas qui, entre cazuela de chipirons, haricots-mouton et l'inoubliable dessert au chocolat servis par des petites mains très dévouées, nous fera passer un délicieux après-midi, clôturé par Mutxikoak et bal.



Les jours suivants ne seront que successions d'animations pour enfants (petits et grands) et leurs aînés. Goûter, sport (force basque, Surf, pétanque) musique, (apéritifs-concerts, Mutxikoak, gaïteros, Joaldunal, Burrunka), chants avec diverses chorales, concours de Mus, défilés de voitures anciennes, théâtre, vide-grenier. Du petit jardin aux extrémités de la rue d'Espagne, du Parc Mazon à la Place Beurivage, tout le quartier était dans la rue à savourer ces précieux et rares moments de rencontre et de petits bonheurs, sans feux d'artifice et tralalas. Des fêtes comme nous les aimons au Pays basque ! Merci aux organisateurs et merci au soleil ! A l'année prochaine.

«Tu as bien noté Soleil ... à l'année prochaine !»

**Pierrette ECHEVERRIA, colistière de JBSC**

## Usagers du Stationnement : NOUVELLE VICTOIRE CONTRE VINCI ET LA MAIRIE

L'association des Usagers du Stationnement vient d'obtenir une victoire judiciaire dans son combat contre le Maire et la Société VINCI. La délibération concédant à VINCI 620 emplacements de voirie de surface (places de parking payantes) a vu son annulation déjà prononcée par le tribunal Administratif de PAU confirmée par un arrêt de la Cour Administrative d'Appel de BORDEAUX. Rappelons que cette association s'oppose au stationnement payant dans les rues autour de la médiathèque qui n'était pas justifié par l'intérêt de la circulation mais pour équilibrer les comptes de Vinci et rentabiliser son parking. Désormais, plus rien, hormis la volonté du maire, ne justifie de maintenir le stationnement payant dans cette zone. Un nouveau maire pourra supprimer ce sta-

tionnement payant particulièrement injuste dans un secteur où les maisons sont dépourvues de garage. Les Biarrots qui vivent dans ce secteur résidentiel sont pénalisés au profit de la Société VINCI qui assure ainsi le remplissage de son parking souterrain qui serait déserté sans cette mesure. Le «Périmètre de protection du parking» est une mesure que plus rien ne justifie. Un avenant a déjà été passé par la Mairie avec la Société VINCI pour tenir compte de cette condamnation judiciaire, mais sur le terrain, la situation est toujours la même, ce qui est scandaleux. D'une façon plus générale, il est temps que les Biarrots se préoccupent de cette question du stationnement. Dans certains quartiers on ne peut plus se garer et notamment autour du Parc Mazon, les véhicules encombrant les trottoirs. Au lieu de coûteux parkings souterrains de centre Ville, il y a urgence à créer des parkings dans les quartiers pour libérer les trottoirs. Des solutions existent mais l'argent va dans des futilités. **J-B SAINT-CRICQ**

## Le couac de la Cité du Surf

L'association contre le PPP de la Cité du Surf a déjà longuement communiqué sur les errements de ce projet qui va bientôt revenir de plus fort avec l'issue du dialogue compétitif et le choix d'un éventuel «partenaire». La liste RASSEMBLEMENT POUR LE RENOUVEAU DE BIARRITZ, a publié dans son programme le détail du montage financier envisagé qui mettra, inévitablement les Biarrots à contribution. De nombreux sondages auprès de la population ont montré que qu'elle juge ce projet inutile et non porteur sur le plan économique ou social. La véritable nature de cette réalisation est apparue dans un article publié dans le «Biarritz Magazine». Il s'agit en fait d'un choix inspiré par le désir de flatter les egos de ceux qui veulent pérenniser leur passage aux affaires. Lisez plutôt ces phrases extraites du bulletin municipal : **«On choisit un architecte (le plus cher !) qualifié de plus grand architecte du monde.» «Un magazine japonais d'architecture réputé sur le plan international reprend la genèse du projet biarrot. Ce projet figure parmi les 25 projets d'architecture menés par les plus grands architectes du monde.»**



**Et de citer : «Guggeheim, Abud'Habi, Toronto etc...»**

Cette description dithyrambique destinée à flatter l'amour propre des biarrots a, selon nos nombreux contacts, produit l'effet inverse.

Les Biarrots veulent en priorité que leurs impôts servent à améliorer leur quotidien et non à des réalisations pharaoniques de prestige.

Cette Cité du Surf unanimement décriée dans les programmes des listes d'opposition a recueilli contre elle 56 % des suffrages exprimés aux dernières élections municipales. Il ne faut pas perdre de

vue que les 43 % de suffrages obtenus par le maire ne représentent que 24 % du corps électoral en raison de la forte abstention.

Ce n'est pas avec une aussi faible majorité que l'on peut imposer à une ville un projet aussi décrié qui engage la collectivité pour 30 ans. Les Biarrots souhaitent que Mr BOROTRA, qui se targue de respecter la démocratie, tienne compte de leur avis majoritaire pour reconsidérer son projet de construction d'une Cité du surf sur des bases moins onéreuses et moins spectaculaires.

**François MENDIBURU colistier de JBSC**

## Carnage au Musée de la Mer

Une nouvelle bourde de l'équipe municipale aux affaires qui va avoir des conséquences financières lourdes pour le contribuable Biarrot vient d'être mise en évidence par notre groupe d'opposition. **Si cette affaire avait été portée à la connaissance des électeurs, il y a fort à parier que le résultat de l'élection aurait été significativement différent.**

L'équipe récemment élue se réunissait le mardi 20 mai 2008 pour le Conseil d'Administration de la Société d'Economie mixte qui gère le Musée de la Mer afin de désigner un nouveau Président, en la personne de Monsieur MOREL.

Alerté par des Biarrots inquiets, je levais un extrait du registre du Commerce et des Sociétés de cette Société Anonyme et découvrais avec stupéfaction que celle-ci n'avait plus d'existence légale. Cette structure a été constituée en 1992 pour une durée de 15 ans seulement et depuis le 8 juillet 2007 elle est périmée et n'a plus d'existence juridique. Il aurait fallu que dans l'année précédant l'expiration de cette structure une prolongation fut demandée au Tribunal de Commerce.



**Visiblement, rien n'a été fait et la Société du Musée de la Mer est morte sans que ses responsables s'en soient rendus compte !**

Cette Société étant morte il faut désormais la liquider, licencier ses salariés et payer leurs indemnités. Une liquidation entraîne paiement de droits à l'administration fiscale et, comme il faudra bien exploiter, il faudra payer les droits de constitution d'une nouvelle entité. Inconséquence et incompétence des responsables sont à la base de cette calamiteuse déconvenue aux conséquences coûteuses pour les finances publiques.

Quant au nouveau Président, il ne préside rien du tout, ne pouvant représenter une entité sans existence légale. Bienvenue au liquidateur du Musée de la Mer... et Bravo à l'équipe Municipale responsable. Bel exemple de saine gestion pour des gens qui osent critiquer leurs opposants et qui se posent en gestionnaires avisés. Cette affaire est tout simplement catastrophique et lourde de conséquences juridiques et financières.

**J-B SAINT-CRICQ**

## SOGICOPA... Nuage de fumée pour une situation catastrophique

Comme nous l'avons indiqué pendant la campagne municipale la SOGICOPA est désormais dans l'incapacité de poursuivre sa mission. Le rapport de la MILOS que le maire avait tenté de cacher avant les élections et dont de larges extraits sont publiés sur notre site internet [rprbiarritz.com](http://rprbiarritz.com) mettait en évidence cette situation. La dégradation à court terme de la trésorerie de l'entreprise et les problèmes structurels relevés par l'organisme de contrôle rendaient obligatoires des arbitrages. **« Dans son dernier rapport d'inspection de juin 2003, la MILOS constatait un manque de rigueur dans le pilotage de la société. Des carences et irrégularités de gestion étaient relevées dans tous les domaines ... »**. En conclusion du rapport 2007 nous lisons : **« Les investissements en cours et en projet vont rapidement épuiser les ressources financières sans que des décisions soient prises pour inverser les perspectives de dégradation de l'exploitation ou pour reconstituer des moyens financiers, telles que des ventes de patrimoine. La nécessité de se rapprocher d'un autre organisme de logement social, déjà évoquée dans le rapport de 2003, est aujourd'hui confirmée avec une urgence accrue compte tenue des perspectives financières très dégradées à court terme. »** J'aurais préféré que l'on recapitalise la SOGICOPA plutôt que de la fusionner avec un autre organisme, faisant perdre aux Biarrots la maîtrise de leurs logements sociaux. Ce n'est pas la solution choisie. Nous verrons bien le résultat. **JBSC**

## PAROLES DE BIARROTS... Une association pour porter la parole des Biarrots sur Internet

Une nouvelle association est née, sympathique et originale qui a pour vocation d'aller à la rencontre des Biarrots et des associations de Biarritz pour réaliser des interviews et des clips vidéos diffusés sur Internet. Ce site amusant et convivial permettra aux Biarrots de s'exprimer et aux associations de faire connaître leurs activités. Non seulement l'histoire de Biarritz sera évoquée, mais aussi son actualité. Ce sera l'occasion pour tous de faire connaître « Leur Biarritz » et cette heureuse initiative contribue à conserver la mémoire de notre ville en permettant à chacun d'en savoir davantage sur ceux qui y vivent. Avec Paroles de Biarrots, nous aurons un lien vivant, accessible, enrichissant et disponible en permanence dans le monde entier.

D'ores et déjà sont en ligne des reportages sur les Chevaliers de l'Opéra, le quartier Chelitz, le Salon du Livre, des interviews de Biarrots, etc... Retrouvez les à l'adresse :

**<http://www.parolesdebiarrots.fr>**  
pour être interviewé, écrivez à l'adresse e-mail : **[parolesdebiarrots@live.fr](mailto:parolesdebiarrots@live.fr)**

**La Présidente Corine MARTINEAU**  
colistière de JBSC

# Pauvres associations...

par Jean-Benoît SAINT-CRICQ

S'il est un sujet sur lequel tout le monde est d'accord, c'est bien l'utilité des associations qui, dans la ville, apportent beaucoup. Le bénévolat vient souvent au secours des citoyens et grâce à l'action et au dévouement du monde associatif, bien des problèmes connus par nombre de personnes sont résolus. Nos associations sont utiles et même indispensables. Grâce à elles, avec des moyens particulièrement réduits, de grands services sont rendus à tous. Voilà pourquoi, il est important que la collectivité sache libérer les moyens nécessaires au bon fonctionnement du tissu associatif.

Or, lors du dernier Conseil municipal consacré au budget, j'ai eu l'occasion d'observer une stagnation et même une régression en ce qui concerne les associations. En effet, il ne suffit pas de mâles déclarations et de flatter les associations à travers le bulletin municipal Biarritz Magazine en faisant mine de lui "donner" l'espace éditorial destiné au Maire pendant la campagne. En réalité rien n'était donné puisque le bulletin est celui de la collectivité.

Par contre, il eût été normal de tenir les promesses faites pendant la campagne et de prévoir un budget à hauteur des affirmations en faisant un réel effort pour les associations. Il ne suffit pas de dire en faisant mine d'avoir compris le message des urnes que les associations "constituent" l'élément moteur de l'échange, de la convivialité, de la solidarité dans nos sociétés modernes". Dans son dernier éditorial le maire s'était engagé à donner des moyens supplémentaires aux associations, or, ce budget s'avère très décevant en la matière. Il traduit, de fait, une stagnation et même une régression par rapport au compte administratif 2002 sur lequel je me suis calé pour observer l'évolution. Pourquoi 2002, parce qu'il y a 6 ans et que c'était le 1<sup>er</sup> compte en Euros.

Il était donc intéressant de reprendre le compte administratif 2002 pour considérer l'évolution des versements aux associations, mais il convient de considérer les vraies associations, sans lien avec la Mairie et d'exclure les associations «transparentes» qui sont l'émanation de la collectivité et remplissent des missions de celle-ci comme Biarritz Culture ou Biarritz Evénements.

	2002	2008
Sport jeunesse :	1.127.204	838.750
( BOPB n'est pas une association mais une société commerciale)		
Manifestations		131.500
(FIPA inclus)	68.600	560.000
Enseignement	217.600	71.250
Culture	1.478.681	1.428.450
Aide sociale/A.C.	508.806	438.166
Action économique	381.429	307.576
(hors action commerce, Btz Accueil CMEAL, Aéroport, Btz Evénements Biarritz animation, Biarritz tourisme FIPA )		
Caisse Ecoles		5.000
Equiperment (art. 2042)		10.000
<b>Total</b>	<b>3.714.731</b>	<b>3.861.332</b>

En tenant compte de l'érosion monétaire le total de 2002 ramené en valeur 2008 donne 4.177.306 E, soit une baisse de 315.974 Euros depuis 2002 pour les associations sans lien avec la Mairie.

En réalité, l'équilibre budgétaire se fait sur le dos des associations et non sur les folles dépenses qui se poursuivent allègrement.

En voici la démonstration à travers quelques observations sur le budget d'investissement, notamment, les sommes importantes déjà dépensées pour la Cité du Surf :

En 2004 :	228.848 E
En 2005 :	426.537 E
En 2006 :	316.493 E
En 2007 :	605.000 E
Par le SIAZIM :	680.000 E
En 2008, il est prévu :	837.000 E
<b>Total dépensé à fin 2008 :</b>	<b>3.125.000 E</b>



Ainsi, auront été dépensés 3.125.000 E pour la Cité du Surf à fin 2008 alors que pas une pierre n'a été posée de cet édifice. Voilà un coûteux projet pour les biarrots. Les associations comprendront qu'il ne peut y avoir de l'argent pour tout !

## Observations :

Le CENTRE DE MANAGEMENT EUROPE AMERIQUE LATINE émerge 2 fois, sous la rubrique développement économique : 45.000 Euros et sous la rubrique reversement SETB : 60.000 Euros, soit 105.000 Euros pour le FORO, la «Danseuse» du maire, qui n'a pas fini de nous coûter puisque c'est nous qui recevons cette année. Au moins n'aurons nous pas à payer les billets d'avion des participants Biarrots pour l'Amérique Latine et leurs notes d'hôtels !

Dans le tableau de présentation des subventions aux associations, figuraient de superbes erreurs d'addition portant chacune sur plus d'un million d'Euros, ce qui est d'autant plus amusant que le maire accuse ses opposants d'avoir des problèmes avec les chiffres. En page 24 superbe erreur d'addition Le total des subventions accordées dans le domaine économique en 2007 n'est pas de 2.136.552 mais de 1.068.276 Euros et le total des subventions demandées dans cette même rubrique n'est pas de 2.441.532 mais de 1.265.641 Euros ! (à consulter sur notre site [jbsaint-cricq.fr](http://jbsaint-cricq.fr))

L'association de contrôle judiciaire dont le rôle est pourtant d'importance, qui demandait 2.500 E ne touchera que 1.500 E

Le comité des fêtes de Bibi ne percevra que 1.000 E au lieu des 2.000 E demandés alors que la manifestation de cette année marquait le 10ème anniversaire .

Quant au BO omnisports, il ne recevra que 411.000 E sur les 450.000 E demandés. Pour mémoire en 2002 il percevait 487.837 E

Retrouvez tous les chiffres sur nos sites:  
[rprbiarritz.com](http://rprbiarritz.com) et [jbsaint-cricq.fr](http://jbsaint-cricq.fr)